



Table des matières

Message du Chef d'état-major de l'Armée de terre (CEMAT)

Énoncé de mission
Énoncé de vision
Priorités du Commandement de la Force terrestre
Carte de l'Armée de terre (Force régulière)2
Carte de l'Armée de terre (Réserve)
Organigramme du Commandement de la Force terrestre
Organisation de l'état-major militaire 6-7
Quartier général de l'état-major de l'Armée de terre (QG EMAT)
Population civile du Commandement de la Force terrestre
Type de carrières et de postes civils au sein du Commandement de la Force terrestre
Secteur de l'Atlantique de la Force terrestre (SAFT)
Secteur du Québec de la Force terrestre (SQFT)
Secteur du Centre de la Force terrestre (SCFT)
Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (SOFT)
Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre (SDIFT)
Annexe A — Armée en direct et autres sites Web utiles
Annexe B — Sigles et acronymes d'usage courant au MDN et dans le CFT
Annexe C — Définitions de termes militaires et civils

Message du Chef d'état-major de l'Armée de terre (CEMAT)

En tant que Chef d'état-major de l'Armée de terre, je désire vous souhaiter la bienvenue au sein du Commandement de la Force terrestre.

Parmi toutes les responsabilités confiées aux Forces canadiennes, l'Armée de terre a reçu la mission de mettre sur pied et de maintenir des forces terrestres polyvalentes aptes au combat, et ce, en vue d'atteindre les objectifs de la politique de défense du Canada. Nos forces terrestres jouent un rôle indispensable de défense et de promotion du mieux-être national.

L'Armée de terre est composée de 19 500 militaires de la Force régulière et de 16 000 réservistes, qui sont appuyés par environ 4 100 employés civils. Les employés civils aident l'Équipe de la Défense en offrant un soutien administratif et opérationnel ainsi que des services informatiques et techniques. Dans le cadre de leurs rôles et de leurs responsabilités, les employés civils assistent l'Armée de terre de nombreuses façons, notamment grâce à la maintenance des transports de troupes blindés et d'autres véhicules, à la prestation de services précieux de formation technique et à la gestion de l'environnement, des installations et des biens. Ces importants services sont exécutés par des techniciens de véhicules et de munitions, des pompiers, des scientifiques, des instructeurs techniques, des analystes de l'environnement et des agents immobiliers.

Les années qui viennent constitueront un défi pour l'Armée de terre, car nous continuerons d'accomplir de nombreuses tâches dans un contexte de ressources restreintes. Au cours des prochaines années, la transformation de l'Armée se poursuivra alors que nous ferons un grand pas en avant en vue d'atteindre la disponibilité opérationnelle gérée. Nous continuerons d'améliorer les pratiques de gestion et la gérance des ressources, en mettant l'accent sur la résolution des problèmes de soutien en garnison et la soutenabilité de l'instruction. Nous continuerons aussi de perfectionner les capacités exigées du Commandement de la Force terrestre afin qu'elles cadrent avec les nouvelles initiatives en matière de politique de sécurité nationale et de défense.

Vous trouverez ci-joint des renseignements sur le Commandement de la Force terrestre ainsi que des liens menant à d'autres sources d'information. Je suis persuadé que le présent guide sera informatif et qu'il vous sera utile. J'espère que vous aimerez travailler avec nous et je me réjouis à l'idée de vous rencontrer personnellement dans un prochain avenir.

Le Chef d'état-major de l'Armée de terre,

Lieutenant-général

J.H.P.M. Caron

Énoncé de mission

Le Commandement de la Force terrestre a pour mission de mettre sur pied et de maintenir des forces terrestres polyvalentes aptes au combat en vue de réaliser les objectifs de la politique de défense du Canada. Cette mission générale comporte un certain nombre d'objectifs, notamment :

- Défendre le territoire canadien et aider à protéger la souveraineté du pays en fournissant des forces terrestres de surveillance prêtes à combattre;
- Contribuer à la défense collective de l'Amérique du Nord;
- Fournir, au besoin, une assistance armée ou non aux autorités civiles pour maintenir la sécurité et l'ordre publique, ou pour assurer des secours d'urgence; et
- Soutenir les intérêts canadiens à l'étranger, notamment en fournissant des forces à l'appui d'opérations de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), d'autres missions multilatérales ainsi que de fonctions de maintien de la paix et d'aide humanitaire.

Énoncé de vision

L'Armée de terre mettra sur pied, emploiera et soutiendra des forces, des formations et des unités d'envergure moyenne adaptées sur le plan stratégique et pouvant jouer un rôle décisif sur le plan tactique. Grâce à une doctrine progressive, à un entraînement réaliste et à des technologies de pointe, l'Armée de terre sera une institution axée sur les connaissances et centrée sur le commandement, capable de s'adapter constamment et d'assumer les tâches propres à tous les genres de conflit. Un climat de confiance partagée et la compréhension commune des intentions explicites et implicites assureront la cohésion et le bon moral de nos soldats. En misant sur un leadership désintéressé et une gestion judicieuse, l'Armée de terre parviendra à intégrer ses efforts et à équilibrer ses ressources. Elle synchronisera le développement de ses forces pour réaliser l'intégration interarmées et l'interopérabilité interalliées avec les forces terrestres des États-Unis (Amérique), de la Grande-Bretagne, du Canada et de l'Australie (ABCA) et de certains pays de l'OTAN. À titre d'institution nationale largement représentative et fière de ses traditions, l'Armée de terre fournira une force disciplinée de dernier recours et elle contribuera à la réalisation des valeurs et des objectifs nationaux au Canada et à l'étranger.

Priorités du Commandement de la Force terrestre

En ce qui concerne la poursuite de la Stratégie de l'Armée de terre, les principales lignes d'opération du CEMAT au cours de l'année financière 2005-2006 sont d'accroître la taille de l'Armée de terre, de transformer la Force terrestre, de régénérer les forces de campagne et de soutenir les soldats.

Chacune de ces priorités est définie dans les Directives stratégiques sur les opérations et les ressources 2005 disponible sur le site de l'Armée en direct au :

http://armyonline.army.mil.ca



Carte de l'Armée de terre (Force régulière)





QG SOFT (Edmonton)

Quartier général et Escadron des transmissions du 1 er Groupebrigade mécanisé du Canada (QGET 1 GBMC)

1 er Peloton de police militaire (1 PON PM)

Lord Strathcona Horse (Royal Canadian) (LdSH (RC))

1 er Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry (1 PPCLI)

3e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry (3 PPCLI)

1 er Régiment du génie (1 RG)

1 Bataillon des services (1 Bon Svc)

1^{re} Ambulance de campagne (1 Amb C)

1 Royal Canadian Horse Artillery (1 RCHA) (Shilo)

2° Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry **(2 PPCLI)** (Winnipeg)

QG SCFT (Toronto)

Quartier général et Escadron des transmissions du 2^e Groupebrigade mécanisé du Canada (2 QGET 2 GBMC)

2º Peloton de police militaire (2 PON PM)

Royal Canadian Dragoons (RCD)

1 er Bataillon, Royal Canadian Regiment (1 RCR)

3e Bataillon, Royal Canadian Regiment (3 RCR)

2e Régiment du génie (2 RG)

2e Bataillon des services (2 Bon Svc)

2^e Ambulance de campagne (2 Amb C)

2 Royal Canadian Horse Artillery (2 RCHA)

QG SQFT (Montréal)

Quartier général et Escadron des transmissions du 5^e Groupebrigade mécanisé du Canada (QGET & 5 GMBC)

5e Peloton de police militaire (5 PON PM)

12º Régiment blindé du Canada (12 RBC)

1 ^{er} Bataillon, Royal 22 ^e Régiment (1**R22 ^eR)**

2º Bataillon, Royal 22º Régiment (2 R22ºR)

3º Bataillon, Royal 22º Régiment (3 R22ºR)

5e Régiment du génie (5 RG)

5e Bataillon des services

(5 Bon svc)

5e Ambulance de campagne (5 Amb C)

5e Régiment d'artillerie légère du Canada (5 RALC)

QG SAFT (Halifax)

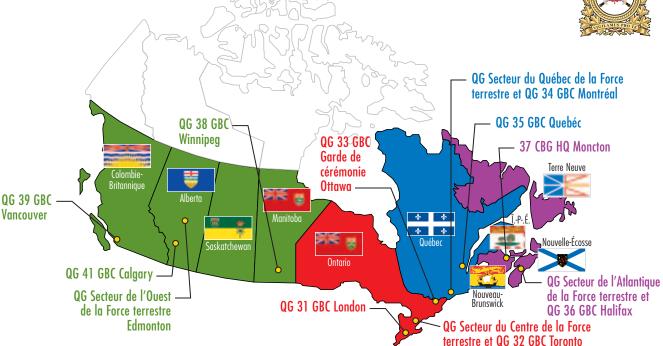
2e Bataillon, Royal Canadian Regiment (2 RCR)

4º Régiment d'appui du génie (4 RAG)

4º Régiment de défense antiaérienne **(4 Régt DAA)** (Moncton)

Carte de l'Armée de terre (Réserve)





38e Groupe-brigade du Canada:

Quartier général du 38e Groupebrigade du Canada (QG 38 GBC)

The Saskatchewan Dragoons (Sask D)

The Fort Garry Horse (FGH)

10e Régiment d'artillerie de campagne, RCA (10 RAC)

26e Régiment d'artillerie de campagne. RCA (26 RAC)

116e Batterie autonome de campagne, ARC (116 Bie C indép)

The Royal Winnipeg Rifles (R WPG Rif) The Lake Superior Scottish Regiment (LSSR)

The North Saskatchewan Regiment (N Sask R)

The Royal Regina Rifles (R Regina Rif) The Queen's Own Cameron Highlanders of Canada (Camerons of C)

16e Bataillon des services (Saskatchewan) (16 Bon Svc)

17e Bataillon des services (Winnipeg)

(17 Bon Svc)

18e Bataillon des services (Thunder Bay) (18 Bon Svc)

16e Compagnie médicale (Régina) (16 Cie méd)

17e Compagnie médicale (Winnipeg) (17 Cie méd)

18e Compagnie médicale (Thunder Bay) (18 Cie méd)

31e Groupe-brigade du Canada:

Quartier général du 31e Groupebrigade du Canada (QG 31 GBC)

1st Hussars (1H)

The Windsor Regiment (RCAC) (Windsor R)

11e Régiment d'artillerie de campagne, ARC (11 RAC)

56e Régiment d'artillerie de campagne, ARC (56 RAC)

31e Régiment du génie (The Elgins)

The Royal Hamilton Light Infantry (Wentworth Regiment) (RHLI)

The Lincoln and Welland Regiment (Linc Welld R)

4° Bataillon, The Royal Canadian Regiment (4 RCR)

The Highland Fusiliers of Canada (HF of C)

The Essex and Kent Scottish Regiment (EK Scot)

The Argyll and Sutherland Highlanders of Canada (Princess Louise's) (ASH of C)

21e Bataillon des services (Windsor)

(21 Bon Svc)

22e Bataillon des services (London) (22 Bon Svc)

23e Bataillon des services (Hamilton) (23 Bon Svc)

23e Compagnie médicale (Hamilton) (23 Cie méd)

34e Groupe-brigade du Canada :

Quartier général du 34e Groupe-brigade du Canada (QG 34 GBC)

The Royal Canadian Hussars (Montréal) (RCH)

Le Régiment de Hull (RCAC) (Régt de Hull)

2e Régiment d'artillerie de campagne, ARC (2 RAC)

3e Régiment du génie (3 RG)

9e Escadron du génie (9 EG)

The Canadian Grenadier Guards (CGG)

The Black Watch (Royal Highland Regiment) of Canada (RHC)

4e Bataillon Roval 22e Régiment (Chateauguay) (4 R22eR)

6e Bataillon Royal 22e Régiment (6 R22eR)

Les Fusiliers Mont-Royal (FUS MR)

Le Réaiment de Maisonneuve (R de MAIS)

The Royal Montreal Regiment (RMR)

36e Groupe-brigade du Canada:

Quartier aénéral du 36e Groupe-brigade du Canada (QG 36 GBC)

The Prince Edward Island Regiment (RCAC) (PEIR)

1er Régiment d'artillerie de campagne (Halifax-Dartmouth) ARC (1 RAC)

84e Ratterie de campagne autonome ARC (84 Bie C Aut)

45e Escadron du génie (45 EG)

Princess Louise Fusiliers (PL Fus)

The West Nova Scotia Regiment (West NSR)

1er Bataillon. The Nova Scotia Highlanders (North) (1 NS Highrs)

2e Bataillon, The Nova Scotia Highlanders (Cape Breton) (2 NS Highrs)

33e Bataillon des services (Halifax) (33 Bon Svc)

35e Bataillon des services (Sydney) (35 Bon Svc)

...suite à la page 4 ▶

39e Groupe-brigade du Canada:

Quartier général, 39e Groupe-brigade du Canada (QG 39 GBC)

The British Columbia Regiment (Duke of Connaught's Own) (RCAC) (BCR)

The British Columbia Dragoons (BCD)

5º Régiment d'artillerie de campagne (Colombie-Britannique), ARC (5 RAC CB)

15e Régiment d'artillerie de campagne RCA (15 RAC)

6e Escadron du génie (6 EG)

44e Escadron du génie (44 EG)

The Rocky Mountain Rangers (RM Rang)

The Royal Westminster Regiment (R West R)

The Seaforth Highlanders of Canada (Seaforth of C)

The Canadian Scottish Regiment (Princess Mary's) (C Scot R)

11e Bataillon des services (Victoria) (11 Bon Svc)

12e Bataillon des services (Vancouver) (12 Bon Svc)

11e Compagnie médicale (Victoria)

(11 Cie méd)

12e Compagnie médicale (Vancouver) (12 Cie méd)

41e Groupe-brigade du Canada:

Quartier général du 41º Groupebrigade du Canada (QG 41 GBC)

The King's Own Calgary Regiment (RCAC) (KOCR)

The South Albert Light Horse (SALH)

20° Régiment d'artillerie de campagne, ARC **(20 RAC)**

18e Régiment de défense antiaérienne, ARC (18 Régt DAA)

8e Régiment du génie (8 RG)

33e Escadron du génie (33 EG)

The Loyal Edmonton Regiment (4 PPCLI) (L Edmn Regt)

The Calgary Highlanders (Calg Highrs)

14e Bataillon des services (Calgary) (14 Bon Svc)

15e Bataillon des services (Edmonton) (15 Bon Svc)

15e Compagnie médicale (Edmonton) (15 Cie méd)

6° Compagnie de renseignement (6 Cie Rens)

32e Groupe-brigade du Canada:

Quartier général du 32° Groupebrigade du Canada (QG 32 GBC) The Governor General's Horse Guards (GGHG)

The Queen's York Rangers (1st American Regiment) (RCAC) (QY Rang)

7th Toronto Regiment, RCA (7 Tor Regt)

2e Régiment du génie (2 RG)

The Queen's Own Rifles of Canada (QOR of C)

The Royal Regiment of Canada (RRC)
The Grey and Simcoe Forresters
(Grey Sim For)

The Lorne Scots (Peel, Dufferin and Halton Regiment) (Lorne Scot)

48th Highlanders of Canada (48 Highrs)

The Toronto Scottish Regiment (Tor Scot) 25e Bataillon des services (Toronto)

(25 BonSvc)
25e Compagnie médicale (Toronto)
(25 Cie méd)

2^e Compagnie du renseignement (2 Cie Rens)

33e Groupe-brigade du Canada:

Quartier général du 33^e Groupebrigade du Canada (**QG 33 GBC**)

The Ontario Regiment (RCAC) (Ont R) 30° Régiment d'artillerie de campagne ARC (30 RAC)

49e Régiment d'artillerie de campagne ARC **(49 RAC)**

1st Air Defence Regiment (Lanark and Renfrew Scottish), RCA (1 AD Regt)

3rd Field Engineer Squadron (3 FES) Governor General's Foot Guards (GGFG)

The Princess of Wales Own Regiment (PWOR)

The Hastings and Prince Edward Regiment (Hast PER)

The Brockville Rifles (Brock Rif)

Stormont, Dundas and Glengarry Highlanders (SDG Highrs)

The Cameron Highlanders of Ottawa (CH of 0)

The Algonquin Regiment (ALQ Regt)

2e Bataillon, Irish Regiment of Canada (2 Irish R of C)

26^e Bataillon des services (North Bay) (26 Bon Svc North Bay)

28^e Bataillon des services (Ottawa) (28 Bon Svc)

28e Compagnie médicale (Ottawa) (28 Cie méd)

2e Peloton du renseignement (2 Pon Rens)

51e Bataillon des services (Montréal) (51 Bon Svc)

51e Compagnie médicale (Montréal) (51 Cie méd)

4º Peloton du renseignement (4 Pon Rens)

35° Groupe-brigade du Canada :

Quartier général du 35^e Groupe-brigade du Canada (**QG 35 GBC**)

12e Régiment blindé du Canada (Milice) (12 RBC (M))

Sherbrooke Hussars (Sher H)

6^e Régiment d'artillerie de campagne, ARC **(6 RAC)**

62^e Régiment d'artillerie de campagne, ARC **(62 RAC)**

10e Escadron du génie (10 EG)

Les Voltigeurs de Québec (Voltigeurs)

Les Fusiliers du St-Laurent (Fus du ST L)

Le Régiment de la Chaudière (R de Chaud)

Le Régiment du Saguenay (R du Sag)

Les Fusiliers de Sherbrooke (Fus de Sher)

55e Bataillon des services (Québec) (55 Bon Svc)

52^e Compagnie médicale (Sherbrooke) **(52 Cie méd)**

55e Compagnie médicale (Québec) **(55 Cie méd)** 35e Compagnie médicale (Sydney) (35 Cie méd)

33^e Peloton médical (Halifax) **(33 Pon méd)**

37e Groupe-bridade du Canada:

Quartier général du 37º Groupe-brigade du Canada (QG 37 GBC)

8th Canadian Hussars (Princess Louise's) (8 CH)

3º Régiment d'artillerie de campagne, ARC (3 RAC)

56^e Escadron du génie (**56 EG**)

1^{er} Bataillon, The Royal New Brunswick Regiment (Carleton and York) **(1 RNBR)**

2e Bataillon, The Royal New Brunswick Regiment (North Shore) (2 RNBR)

1er Bataillon, The Royal Newfoundland Regiment (1 R Nfld R)

2e Battaillon, The Royal Newfoundland Regiment (2 R Nfld R)

31e Bataillon des services (Saint John) (31 Bon Svc St John)

36e Bataillon des services (Newfoundland) (36 Bon Svc Nfld)

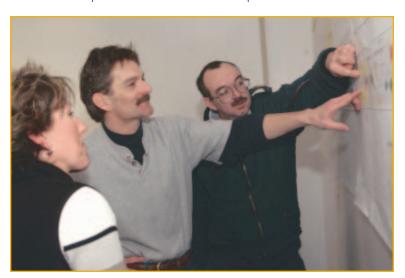


Organisation de l'état-major militaire

L'Armée de terre du Canada ne possède pas de concept général unifié d'état-major, contrairement à de nombreux pays européens. Il n'y a pas de différence officielle, tant en ce qui a trait à la tenue, aux qualifications ou aux titres, entre les membres de l'état-major et les militaires en service régimentaire ou entre les membres de l'état-major et ceux d'un « état-major général ». Il est important de comprendre les différences entre le concept européen général d'état-major (OTAN) et la pratique canadienne en matière de responsabilités d'état-major, compte tenu de la participation probable à de futures opérations de pays coalisés. La principale différence est que, au niveau supérieur à l'unité, les officiers d'état-major appartiennent à trois catégories :

État-major personnel. Les membres de l'état-major personnel relèvent directement du commandant. Ce groupe comprend les chefs de cabinet (C de C), les adjoints particuliers (AP), les aides de camp (ADC) et le sergent-major de formation ou d'unité. Le commandant peut y inclure des membres d'état-major à titre de spécialiste si un contrôle ou un accès direct est nécessaire ou souhaitable. Des exemples seraient notamment un officier des Affaires publiques, un conseiller politique, un médecin ou un avocat militaire. Dans le cadre de leurs fonctions comme membres d'état-major à titre de spécialiste, ces membres additionnels travaillent habituellement avec le chef d'état-major et relèvent d'un officier de l'état-major de coordination.

État-major spécialisé. Les officiers de l'état-major spécialisé conseillent et aident le commandant et l'état-major de coordination dans des domaines professionnels ou techniques précis. Ces officiers occupent des postes désignés en raison de leurs connaissances spécialisées dans des domaines précis comme la médecine, le droit, la religion ou l'information publique. Bien qu'ils appartiennent à des bureaux déterminés de l'état-major de coordination, ces officiers doivent offrir leurs services à tout membre du quartier général qui a besoin de leur aide ou de leurs conseils. En règle générale, leurs responsabilités d'état-major se limitent à leurs domaines de compétence professionnelle. Les officiers sont habituellement nommés à ces postes en fonction de leur expérience des armes ou des services (médecine, droit, etc.).



État-major de coordination. L'état-major de coordination aide le commandant à planifier, préparer, exécuter et évaluer les opérations et l'instruction. Il organise l'arme d'appui, les services de soutien et assure la liaison nécessaire à la réalisation de la mission. L'état-major de coordination est divisé en bureaux d'état-major, selon des zones d'intérêt fonctionnelles. Un officier principal relevant du chef d'état-major supervise chaque bureau. Au sein des grandes formations, le commandant peut nommer des chefs d'état-major adjoints (CEMA) ou des sous-chefs d'état-major (SCEM) afin de tenir compte de l'importance des pouvoirs délégués ainsi que de la taille et de la complexité de chaque bureau. En règle générale, chaque bureau est structuré en fonction de responsabilités particulières (opérations, plans et gestion de l'information).

Responsabilités des bureaux d'état-major

L'état-major de coordination est habituellement divisé en neuf bureaux principaux, selon des zones d'intérêt fonctionnelles : personnel, renseignement, opérations et instruction, logistique, plans et politique, systèmes d'information et de communication, doctrine et formation, resources et finance et opérations civilo-militaires. Au niveau de la formation, ces fonctions sont normalement désignées par les codes G1 à G9.

G1 – Bureau du personnel. Le G1 est chargé d'aider le commandant à administrer le personnel de la force. Cela comprend la dotation et les arrangements liés à l'emploi efficace, à la discipline et au bien-être de chaque soldat. La fonction du G1 comprend deux volets :

Gestion du personnel. Consiste notamment à élaborer des politiques, à planifier, diriger, superviser et coordonner les activités visant à maintenir en puissance les niveaux d'effectif et à employer efficacement chaque soldat.

Services au personnel. Comprennent entre autres l'élaboration de politiques ainsi que la planification, la direction, la supervision et la coordination d'activités relatives à la discipline et au bien-être des soldats.

G2 – Bureau du renseignement. Le G2 a pour fonction de fournir au commandant le renseignement dont il a besoin pour planifier et diriger les opérations. Bien qu'il doit notamment recueillir de l'information sur l'environnement de la zone d'opérations, ce bureau a pour tâche principale de préciser en temps opportun l'emplacement de l'ennemi ainsi que ses activités, ses capacités et ses intentions.

G3 – Bureau des opérations et de l'instruction. Le rôle du G3 est d'aider le commandant à planifier, préparer, exécuter et évaluer les opérations et l'instruction. Puisque tous les efforts de l'état-major doivent soutenir ces activités, le G3 est le plus important bureau d'état-major.

G4 – Bureau de la logistique. Le G4 a pour mission d'aider le commandant en se chargeant de tous les aspects du soutien logistique du combat, c.-à-d. l'approvisionnement, l'hébergement, la maintenance, le transport et les mouvements administratifs.

G5 – Plans et politique. Le rôle du G5 a pour but d'aider le commandant dans la planification du plan de campagne et le processus d'appréciation, la planification à long terme et la coordination, la planification des compétences et l'analyse opérationnelle.

G6 – Bureau des systèmes d'information et de communication. Le G6 a pour but d'aider le commandant à planifier, diriger, superviser et coordonner les réseaux de systèmes d'information et de communication afin d'assurer l'efficacité des activités C2.

G7 – Doctrine et Formation. Le rôle du G7 a pour but d'aider le commandant dans la gestion de la doctrine et de la planification d'exercise.

G8 – Resources et Finance. Le rôle du G8 a pour but d'aider le commandant dans la gestion des ressources, ce qui comprend la gestion des plans d'affaire du secteur, le budget du secteur et la gamme complète des fonctions du contrôleur dans le contexte des allocations de la Directive stratégique sur les opérations et les ressources (DSOR) et du Modèle de financement de la Force terrestre (MFFT).

G9 – Bureau des opérations civilo-militaires. Le rôle du G9 est d'aider le commandant à élaborer et à appliquer les politiques relatives aux autorités locales et nationales ainsi qu'à la population civile.



Quartier général de l'état-major de l'Armée de terre (QG EMAT)

Chef d'état-major adjoint de l'Armée de terre (ACEMAT)

Le Chef d'état-major adjoint de l'Armée de terre rend compte au Chef d'état-major de l'Armée de terre (CEMAT) de l'ensemble de la gestion des ressources ainsi que du maintien en puissance de forces terrestres polyvalentes et aptes au combat afin de satisfaire aux besoins du Canada en matière de capacités de défense. Il dirige l'initiative de transformation de l'Armée de terre en Armée de terre de demain, qui sera centrée sur le commandement et axée sur les connaissances. Il est le commandant adjoint de l'Armée de terre du Canada.

L'ACEMAT est le principal planificateur et gestionnaire des ressources du commandement. L'ACEMAT a le contrôle direct de la planification des années ultérieures et de faciliter l'intégration de nouvelles capacités développées par DGDCFT de la gestion en cours d'exercice ainsi que de la planification et de l'exécution des campagnes dirigé par l'entremise du DGEMAT.

Directeur général — État-major de l'Armée de terre (DGEMAT) / Chef d'état-major (CEM)

Le Directeur général — État-major de l'Armée de terre rend compte au CEMAT en ce qui concerne la coordination et la direction des activités d'état-major ayant pour but de fournir des conseils et une aide de grande qualité relativement à l'élaboration des politiques, des plans et des programmes de l'Armée de terre. En fait, le DGEMAT est le chef d'état-major de l'Armée de terre. En tant que directeur de la force pour l'année en cours, il contrôle et régit les processus d'état-major pour le commandant. Le DGEMAT relève du CEMAT via le CEMAT adjoint en ce qui a trait à la planification et à la gestion stratégique de la mise sur pied d'une force.

Secrétariat de l'État-major de l'Armée de terre (SEMAT)

Ce secrétariat offre à l'État-major de l'Armée de terre un soutien au commandement.

Direction — Commandement et information (Terre) (DCIT)

Étant donné que la gestion de l'information est centralisée auprès du commandant, la DCIT, appuyée par la DBRT et la DDAT, conçoit, met en place et intègre certains éléments d'équipement automatisé et gère d'autres éléments d'équipement de soutien au commandement (outils, éléments de gestion de l'information et des communications) dans le contexte de la doctrine interarmées en constante évolution. En outre, en collaboration avec d'autres directions de l'EMAT, elle voit à l'intégration de tous les éléments prévus de soutien au commandement pour tous les niveaux de commandements de la Force terrestre ainsi que pour les tâches en garnison et les opérations de déploiement.

Directeur — Environnement de l'Armée de terre (DEAT)

Le Directeur — Environnement de l'Armée de terre fournit des conseils sur les grandes questions environnementales et gère le programme sur l'environnement du CFT pour s'assurer que l'Armée de terre peut atteindre ses objectifs en matière de disponibilité opérationnelle. Le DEAT a un accès direct au CEMAT et au ACEMAT pour toutes les questions environnementales.

Directeur — Besoins en ressources terrestres (DBRT)

Le Directeur — Besoins en ressources terrestres assure la direction opérationnelle relative à l'acquisition et à la gestion du matériel requis pour maintenir en puissance une force terrestre polyvalente apte au combat.

Directeur — Disponibilité opérationnelle de la Force terrestre (DDOFT)

Le Directeur — Disponibilité opérationnelle de la Force terrestre est le principal officier d'état-major du CEMAT en ce qui a trait au développement et aux opérations des forces. Il a pour mission de gérer la disponibilité opérationnelle de la Force terrestre d'aujourd'hui en vue de produire et de maintenir en puissance des forces terrestres prêtes à être déployées dans le cadre d'opérations des FC.

Le DDOFT collabore avec le personnel du Sous-chef d'état-major de la Défense (SCEMD) responsable des politiques et des lignes directrices sur l'utilisation des forces afin de formuler des commentaires sur le plan de l'Armée de terre et les capacités de mise sur pied d'une force du CFT. Il coordonne tous les QG subordonnés et fournit une orientation au besoin. Le DDOFT s'occupe des questions d'instruction collective du CFT, en collaboration avec le J3 Instruction et doctrine ainsi que la Direction — Instruction de l'Armée de terre (DIAT), et il gère, au nom du CEMAT, l'entraînement d'armées étrangères au Canada. Le DDOFT est également chargé de gérer et de coordonner les ressources d'infrastructure et d'environnement avec les QG subordonnés et le Sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement) [SMA(IE)].

Directeur — Infrastructure de la Force terrestre (DIFT)

Le Directeur — Infrastructure de la Force terrestre (DIFT) est chargé de la gestion en cours d'exercice des crédits du programme de construction stratégique; il fournit l'orientation des projets et le financement au SMA(IE), qui voit à leur réalisation. Le DIFT fournit aussi des conseils (au moyen de la planification des activités, de l'examen financier trimestriel et des processus de gestion du rendement) sur les responsabilités, les tâches et les ressources des secteurs de la Force terrestre (SFT) en matière d'immobilisations. Enfin, le DIFT s'occupe des problèmes qui peuvent surgir et facilite la communication entre le SMA(IE) et les états-majors des SFT à propos de toutes les questions touchant l'élaboration, l'orientation et la coordination de la politique immobilière ainsi que de la prestation des services.

Directeur — Gestion du personnel de l'Armée de terre (D Gest PAT)

Le Directeur — Gestion du personnel de l'Armée de terre est chargé d'élaborer, de mettre en œuvre et de contrôler les politiques touchant la gestion du personnel de la Force terrestre (FT), les services et les programmes de soutien pour s'assurer que le CFT dispose du personnel militaire et civil requis afin de respecter ses engagements au Canada et à l'étranger. Cette direction est le centre d'excellence de l'Armée de terre en ce qui a trait à la prestation de services autorisés en RH pour le gouvernement et les Forces canadiennes. Elle met en œuvre et valide des politiques et des programmes de RH détaillés, opportuns et pertinents pour tous les éléments de l'Armée de terre. En partenariat avec la DSPFT, le SMA(RH-Mil) et le SMA(RH-Civ), la D Gest PAT influence et façonne les politiques et les programmes de RH du MDN et des FC en vue de soutenir et d'améliorer l'efficacité opérationnelle de l'Armée de terre.

Directeur — Stratégie sur le personnel de la Force terrestre (DSPFT)

Le Directeur — Stratégie sur le personnel de la Force terrestre est chargé d'élaborer, de mettre en œuvre et de contrôler des politiques de RH stratégiques concernant les militaires de la Force terrestre (FT).

Directeur — Affaires publiques (Armée de terre) (DAPAT)

Le Directeur — Affaires publiques (Armée de terre) est responsable de conseiller et de guider le CEMAT et la haute direction de l'état-major de l'Armée de terre relativement à tout ce qui concerne les affaires publiques. En plus de fournir un soutien en matière d'affaires publiques à l'EMAT, il voit à offrir au grand public et aux destinataires internes de l'information précise en temps utile sur les activités de l'Armée de terre.

Restructuration de la Réserve de la Force terrestre (RRFT)

L'initiative de Restructuration de la Réserve de la Force terrestre vise à développer au sein de l'Armée de terre une réserve efficace et crédible pour le XXI^e siècle, qui apporte à la Force régulière des moyens complémentaires et supplémentaires et qui est adaptée aux besoins du pays.

Directeur — Gestion de la Réserve terrestre (DGRT)

Le Directeur — Gestion de la Réserve terrestre assure la gestion et la coordination quotidienne de toutes les questions touchant la Réserve terrestre

Directeur — Planification stratégique (Opérations terrestres) (DPSOT)

L'Armée de terre est en train de réorienter sa stratégie, de façon qu'elle constitue une approche équilibrée permettant de se préparer à l'avenir, tout en continuant d'exécuter les tâches que les Canadiens attendent d'elle aujourd'hui. Cette stratégie a été élaborée conformément à la Stratégie 2020 du Ministère et entraînera des changements qui se feront sentir à l'échelle du Ministère. Le rôle du DPSOT est de coordonner la planification stratégique de la Force terrestre.

Directeur — Services de soutien de l'Armée de terre (DSSAT)

Le Directeur — Services de soutien de l'Armée de terre est responsable de la gestion des politiques, des services et des systèmes de soutien au combat de l'Armée de terre, ainsi que des programmes de sécurité.

Directeur — Instruction de l'Armée de terre (DIAT)

Le Directeur — Instruction de l'Armée de terre a pour mission de permettre l'instruction intégrée au sein de l'Armée de terre grâce à des politiques et des normes sur l'instruction et l'éducation, et à la gestion connexe. L'équipe du DIAT formée de professionnels créatifs, d'avant-garde et orientés vers les résultats, est responsable de l'évolution de l'instruction et de l'éducation de l'Armée de terre, à l'aide d'un système de pointe et souple.

Contrôleur du Commandement de la Force terrestre (Contr CFT)

Le Contrôleur du CFT relève du CEMAT et est responsable de la planification, de la direction et du contrôle du processus de gestion des activités en ce qui a trait à l'attribution, à la dépense et au contrôle des ressources ainsi que des comptes rendus connexes.

Centre de simulation de l'Armée de terre (CSAT)

La mission du Centre de simulation de l'Armée de terre est de fournir l'environnement synthétique (ES) appuyant les opérations, le développement des méthodes de combat et l'instruction de l'Armée de terre.

Centre des leçons retenues de l'Armée (CLRA)

La mission du Centre de leçons retenues de l'Armée est de recueillir et d'analyser les expériences du Canada et de ses alliés en matière d'opérations et d'instruction afin de les faire connaître sous forme de leçons dans le but d'améliorer la capacité opérationnelle globale de l'Armée de terre du Canada.

Directeur général — Développement des capacités de la Force terrestre (DGDCFT)

Le Directeur général — Développement des capacités de la Force terrestre relève du CEMAT via le CEMAT adjoint en matière de développement des capacités. Le mandat du DGDCFT est de développer des capacités de la force terrestre par l'entremise du concept d'élaboration et de mettre sur pied le processus de développement des capacités.

Directeur — Doctrine de l'Armée de terre (DDAT)

Conformément au processus de développement des méthodes de combat, le Directeur — Doctrine de l'Armée de terre (DDAT) est responsable des activités de recherche, d'élaboration, de rédaction, de mise à jour, de publication et de communication liées à la doctrine de l'Armée de terre ainsi qu'aux aspects de la doctrine interarmées canadienne touchant l'Armée de terre. Il est également chargé de coordonner la partie canadienne du Programme de normalisation des armées de l'ABCA (Amérique, Grande-Bretagne, Canada, Australie [et Nouvelle-Zélande]), de divers groupes de travail de l'Agence OTAN de normalisation (AON) et d'autres organismes comparables.

Directeur — Concepts stratégiques (Opérations terrestres) (DCSOT)

Le Directeur — Concepts stratégiques (Opérations terrestres) supervise le développement des cinq fonctions opérationnelles de l'Armée de terre (perspective future) et élabore les concepts de l'Armée de terre de l'avenir pour le CEMAT (par l'intermédiaire du DGDCFT).

Les Directives et orientations stratégiques de la Force terrestre (DOSFT) présentent la feuille de route de l'Armée de terre. Elles orientent et dirigent le processus de gestion de la Force terrestre (PGFT) qui fournit le cadre de planification stratégique.

L'Armée de terre a pour mission de mettre sur pied et de maintenir des forces terrestres polyvalentes aptes au combat en vue d'atteindre les objectifs de la politique de défense du Canada. Le processus stratégique de mise sur pied de forces comprend les fonctions suivantes : disponibilité opérationnelle, maintien en puissance, mobilisation et développement.

Population civile du Commandement de la Force terrestre

Par convention collective Employés nommés pour une période indéterminée et pour une période déterminée de plus de 3 mois seulement (Données tirées de PeopleSoft — septembre 2004)

Syndicat	Table	Classification	Total
AFPC	(PA) Groupe Services des programmes	۸۲	200
	et de l'administration	AS CM	3
	(Table 1)	CR	738
		DA	738
		IS	11
		ST	103
		PA — Total	1 062
AFPC	(SV) Groupe Services de l'exploitation	FR	198
	(Table 2)	GL	1 354
	,	GS	783
		HP	115
		HS	1
		SV — Total	2 451
AFPC	(TC) Groupe Services techniques	DD	37
	(Table 3)	EG	113
		GT	71
		PY	4
		TI	1
		TC — Total	226
AFPC	(EB) Groupe Enseignement et bibliothéconomie (Table 5)	ED	11
		LS	2
		EB — Total	13
IPFPC (AV)	Groupe Vérification, commerce et achat	PG	5
IPFPC (AP)	Groupe Sciences appliquées et génie	AR	5
		BI	1
		EN	18
		PC	40
		AP — Total	64
IPFPC	Groupe Gestion des systèmes d'ordinateurs	CS	232
AESS (EC)	Groupe Économique et services de sciences sociales	SI	3
FIOE	Groupe Électronique	EL	46
AGFFP	Groupe Gestion financière	FI	9
IPFPC — Services de santé (SH)	Groupe Services de santé	PS	2
Aucun	Groupe Organisation et méthodes	OM	2
		TOTAL	4 115

Type de carrières et de postes civils au sein du Commandement de la Force terrestre

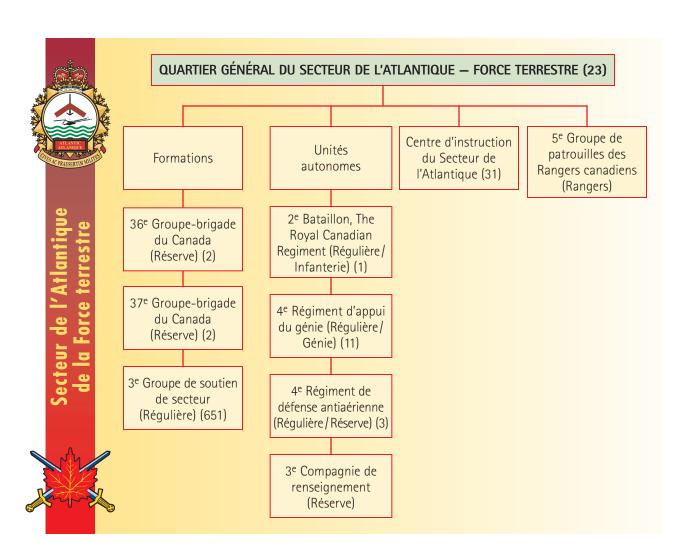
AR	Architecture et urbanisme
AS	Services administratifs
ВІ	Sciences biologiques
CM	Communications
CR	Commis aux écritures et règlements
CS	Gestion des systèmes d'ordinateurs
DA	Traitement mécanique des données
DD	Dessin et illustration
DS	Services scientifiques de la défense
ED	Enseignement
EG	Soutien technologique et scientifique
EL	Électronique
EN	Génie et arpentage
FI	Gestion financière
FR	Pompiers
GL	Manœuvres et hommes de métier
GS	Services divers
GT	Techniciens divers
HP	Chauffage, force motrice et opération de machines fixes
HS	Services hospitaliers
IS	Services d'information
LS	Bibliothéconomie
OM	Organisation et méthodes
OP	Ergothérapie et physiothérapie
PC	Sciences physiques
PG	Achats
PS	Psychologie
PY	Photographie
SI	Sciences sociales
ST	Secrétariat, sténographie et dactylographie
TI	Inspection technique

Secteur de l'Atlantique de la Force terrestre (SAFT)

Le Secteur de l'Atlantique de la Force terrestre est responsable de tous les éléments de l'Armée de terre appartenant à la Force régulière et à la Réserve qui sont situés dans les quatre provinces de l'Atlantique, à l'exception du Centre d'instruction au combat de Gagetown (Nouveau-Brunswick). Il y a au total quatre unités de la Force régulière, 22 unités de la Réserve, une unité mixte et cinq musiques militaires, installées dans 33 localités distinctes du Canada Atlantique. L'effectif actuel du SAFT est d'environ 7 000 personnes, dont environ 2 400 membres de la Force régulière, 3 100 réservistes, 700 rangers et approximativement 700 employés civils. Afin de défendre le Canada, ses intérêts et ses valeurs, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales, l'Armée de terre doit être capable d'intervenir dans tous les types de conflits et d'opérations.

La mission du Secteur de l'Atlantique de la Force terrestre consiste à recruter et à former des soldats, puis à les intégrer à des unités de combat hautement efficaces en vue d'opérations un peu partout dans le monde. En plus de devoir être prêt à mener des opérations militaires pour défendre le Canada et protéger sa souveraineté, le SAFT doit maintenir des forces de réaction immédiate pour des opérations au pays visant à venir en aide au pouvoir civil ou à offrir une assistance aux autorités civiles.

Pour de plus amples renseignements sur l'Armée de terre dans le Canada atlantique, vous êtes invités à consulter notre site web au : http://www.army.dnd.ca/lfaa_hq/



Secteur du Québec de la Force terrestre (SQFT)

Le rôle du Secteur du Québec de la Force terrestre consiste à fournir des forces terrestres prêtes au combat en vue de l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées pour soutenir les objectifs de la politique de défense du Canada. Ces objectifs sont nombreux et diversifiés : les Forces canadiennes doivent voir à la protection territoriale et continentale, à la défense collective de l'Amérique du Nord, au soutien des opérations internationales de stabilisation et de maintien de la paix, au respect des engagements du Canada en matière de défense, et à offrir leur appui aux autorités civiles en cas de crise ou de sinistre.

Les forces terrestres tendent la main en cas de catastrophes naturelles. Hautement qualifiées, entraînées et polyvalentes, elles sont fières de leur contribution au Québec, au Canada et autour du monde, et jouent le rôle d'ambassadrices lors des missions de maintien de la paix.

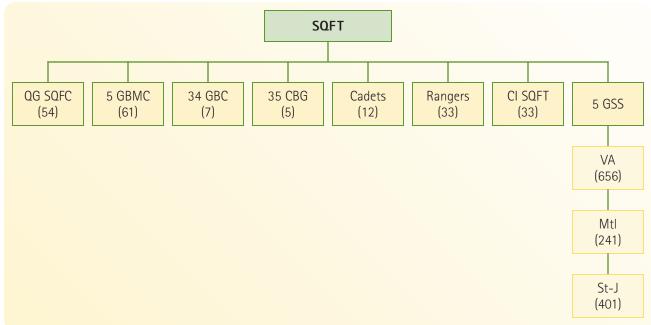
Le SQFT a une structure régionale de commandement qui regroupe tous les éléments de la Force régulière et de la Réserve du Québec au sein d'une chaîne de commandement unique qui coordonne l'ensemble des opérations.

Le SQFT est composé de divers éléments, notamment le quartier général du secteur, situé au centre-ville de Montréal, et le 5e Groupe de soutien de secteur, subdivisé en unités de soutien de secteur (USS) basées à Valcartier, à Québec, à Montréal et à Saint-Jean. Le 5e Groupe-brigade mécanisé du Canada, basé à l'USS Valcartier, ainsi que 27 unités de la Réserve, regroupées au sein de deux groupes-brigades du Canada (le 34 GBC et le 35 GBC), dont les quartiers généraux sont situés respectivement à Montréal et à Québec, constituent la force opérationnelle du secteur. Le SQFT compte aussi 266 corps de cadets basés un peu partout dans la province ainsi que 400 rangers, qui assurent une présence militaire dans le Québec arctique et sur la Basse-Côte-Nord. Au Québec, l'Armée de terre compte environ 5 000 membres de la Force régulière, 4 500 réservistes et 1 200 employés civils.

Ce très bref aperçu du Secteur du Québec de la Force terrestre ne constitue qu'une introduction. Pour de plus amples renseignements, vous êtes invités à visiter notre site web au : http://www.army.dnd.ca/QG_SQFT/



Organigramme du SQFT



Secteur du Centre de la Force terrestre (SCFT)

Le Secteur du Centre de la Force terrestre (SCFT), un des quatre secteurs de l'Armée de terre, désigne l'Armée de terre en Ontario.

Le Secteur du Centre de la Force terrestre appuie la disponibilité opérationnelle en fournissant au Canada les meilleurs soldats au monde. À ce titre, son rôle est de fournir des forces prêtes pour les diverses opérations et missions que le commandant du Commandement de la Force terrestre (CFT) lui confie. Le soutien offert par les civils du MDN permet aux militaires de remplir leur mandat et, en bout de ligne, la mission du Secteur.

En Ontario, l'Armée de terre compte plus de 10 000 militaires (5 000 membres de la Force régulière et 5 400 réservistes) et environ 900 employés civils. Le quartier général du SCFT, basé à Toronto, gère 70 unités situées dans 46 collectivités.

Au sein du SCFT, le 2^e Groupe-brigade mécanisé du Canada (2 GBMC), situé à Petawawa, a la plus grande concentration de membres de la Force régulière. Il constitue la base de toutes les opérations internationales et nationales dont l'effectif vient de l'Ontario.

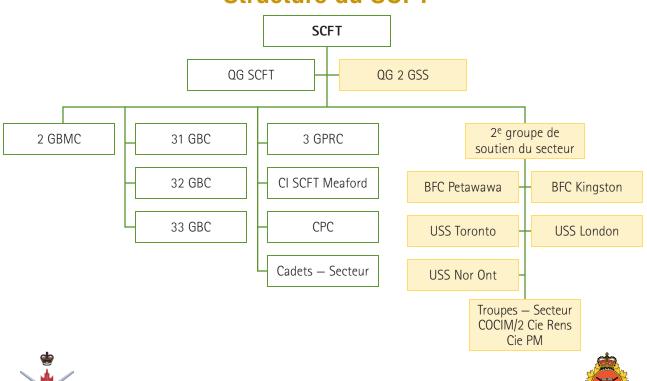
Le 2^e Groupe de soutien de secteur (2 GSS), basé à Toronto, offre au SCFT des capacités logistiques, techniques ainsi que des capacités de maintenance et de service de soutien. Il comprend les unités de soutien de secteur (USS) situées à Kingston, à London, à Petawawa, à Sault Ste. Marie et à Toronto ainsi que le 2^e Bataillon de soutien général de Petawawa.

Les membres de la Réserve du SCFT sont géographiquement divisés au sein de trois groupes-brigades du Canada (GBC), le 31 GBC, le 32 GBC et le 33 GBC, basés à London, à Toronto et à Ottawa.

Au sein du SCFT, la majeure partie de l'instruction de l'Armée de terre est notamment dispensée au Centre d'instruction du secteur (CIS) Meaford, en Ontario, et à la Base des Forces canadiennes Petawawa, en Ontario.

La présente description ne constitue qu'un bref aperçu du SCFT. Pour de plus amples renseignements, visitez notre site web au : http://www.army.dnd.ca/LFCA_HQ

Structure du SCFT





SCFT: ENGAGÉ ACTIVEMENT À LA PRÉPARATION AU COMBAT



Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (SOFT)

Le Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (SOFT), un des quatre secteurs de l'Armée de terre, s'étend de la région de Lakehead dans le Nord-Ouest de l'Ontario jusqu'aux côtes ouest de l'île de Vancouver. Il couvre 2,9 millions de kilomètres carrés et est le plus grand secteur de la Force terrestre au Canada.

Appelé *Armée de terre de l'Ouest*, le SOFT compte plus de 6 000 membres de la Force régulière et 5 700 réservistes, et environ 1 200 employés civils. Son quartier général est situé à Edmonton et est commandé par un brigadier-général.

La principale formation de combat du SOFT est le 1^{er} Groupe-brigade mécanisé du Canada (1 GBMC) qui est basé à Edmonton et qui a des unités à Edmonton, à Winnipeg et à Shilo (Manitoba). Le 1 GBMC forme la base de toutes les opérations menées dans des pays étrangers et de toutes les missions effectuées en cas de crises au pays.

Le 1^{er} Groupe de soutien de secteur (1 GSS), dont le quartier général est à Edmonton, offre au SOFT des capacités logistiques et techniques ainsi que des capacités de maintenance et de service de soutien. Le 1 GSS est composé d'unités de soutien de secteur (USS) basées à Edmonton, à Calgary (Alberta), à Chilliwack (Colombie-Britannique) ainsi qu'à Shilo (Manitoba) et du 1^{er} Bataillon de soutien général situé à Edmonton et à Shilo.

Les membres de la Réserve du SOFT sont géographiquement divisés au sein de trois groupes-brigades du Canada (GBC), le 38 GBC, le 41 GBC et le 39 GBC, situés respectivement à Winnipeg, à Calgary et à Vancouver. On fait souvent appel à eux pour des soldats qui travailleront directement au sein de la Force régulière. Par exemple, les déploiements en ex-Yougoslavie et au Moyen-Orient peuvent inclure jusqu'à 20 pour 100 de réservistes.

Dans l'Ouest canadien, la plus grande partie de l'instruction de l'Armée de terre est dispensée au Centre d'instruction du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre, à Wainwright (Alberta), à la Base des Forces canadiennes Suffield (Alberta), à l'USS Shilo (Manitoba) et au Détachement d'instruction militaire à Dundurn (Saskatchewan).

La mission du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre est de mener des opérations et de fournir des forces terrestres provenant de son territoire, conformément aux tâches et responsabilités qui lui sont confiées. Le soutien offert par les civils du MDN permet aux militaires de remplir leur mandat et, en bout de ligne, la mission du Secteur.

Ce très bref aperçu du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre ne constitue qu'une introduction. Pour de plus amples renseignements, vous êtes invités à visiter notre site web au : http://www.army.dnd.ca/lfwa_hq/

FORCES OPÉRATIONNELLE FORCES DE CAMPAGNE LÉGENDE RESSOURCES NATIONALE ADMINISTRÉES PAR LE SECTEUR SOUTIEN DE SECTEUR 1 GSS BFC Suffield COMD/CONTRÔLE RÉSERVE 39 GBC 41 GBC 31 GBC 31 GBC INSTRUCTION CISOFT Secteur de l'Ouest de la Force terrestre C SCOT R 5 (BC)

Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre (SDIFT)

Le Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre a pour mission de planifier et de gérer le développement de « l'intelligence » et de l'instruction de l'Armée de terre.

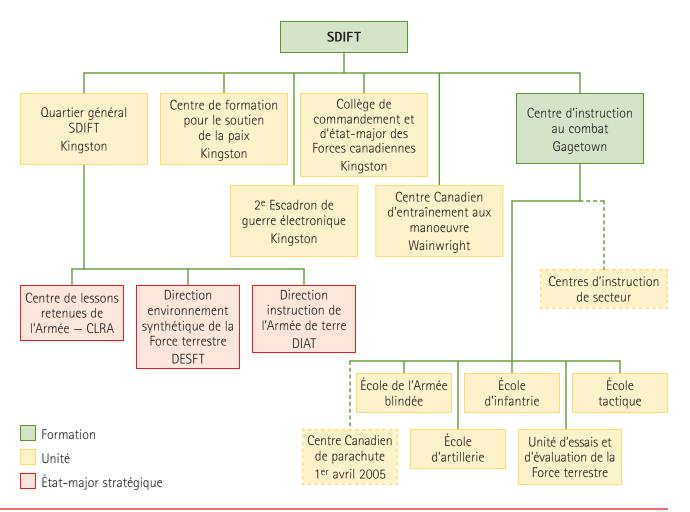
L'énoncé de vision du SDIFT est un système efficient, novateur, abordable, viable d'instruction qui produit des soldats et des chefs prêts à combattre et à participer à des opérations aux côtés des meilleurs, en tout temps et en toute circonstance.

Organisation du niveau stratégique, le SDIFT est responsable du commandement et du contrôle de l'ensemble du système d'instruction de l'Armée de terre ainsi que de la planification à long terme liée au développement de l'instruction et de la doctrine de l'Armée de terre, y compris des initiatives de simulation et de numérisation. En gros, le SDIFT est responsable du développement de l'intelligence et de l'instruction de l'Armée de terre, l'accent étant mis sur la gestion stratégique des ressources sur un horizon de planification de 2 à 20 ans.

En tant que formation, le SDIFT comprend cinq unités : le quartier général du SDIFT, le Centre de formation pour le soutien de la paix, le Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne, le 2e Escadron de guerre électronique et le Centre Canadien d'entrainement aux manoeuvres. En avril 2001, le Centre d'instruction au combat (CIC) a été intégré au SDIFT. Par conséquent, le SDIFT est constitué d'un ensemble de formations, d'unités, d'écoles et de bureaux d'état-major assumant, au nom du Chef d'état-major de l'Armée de terre, diverses responsabilités, tant tactiques que stratégiques.

Le SDIFT compte plus de 1 600 militaires et environ 150 employés civils. Le quartier général du SDIFT est situé à Kingston.

Pour de plus amples renseignements sur le SIDFT, veuillez consulter notre site web au : http://armyapp.dnd.ca/lfdts/



Annexe A

Armée en direct

L'« Armée en direct » est un des nombreux outils qui offre un soutien au commandement. Il constitue non seulement un portail donnant accès à des rapports et à des données d'intérêt immédiat, mais il fournit en plus un moyen souple de structurer des répertoires de documents d'état-major définitifs sans classification. Il est possible d'y trouver des documents en cherchant dans un répertoire connu, au moyen d'un numéro de dossier ou à l'aide d'un moteur de recherche. Grâce au stockage et à l'affichage électroniques de renseignements sur l'intranet et sur le Réseau d'information de la Défense (RID), l'« Armée en direct » constitue l'une des premières étapes menant à la gestion et à l'échange d'information et de savoir à l'échelle de l'Armée de terre. L'« Armée en direct » constitue aussi pour l'état-major du CFT une façon plus efficace d'échanger et d'archiver des documents organisationnels définitifs de toutes les unités du pays et de les rechercher.

À titre de composante de l'intranet, l'« Armée en direct » héberge divers types de sites et de services, notamment des liens vers d'autres sites Web du MDN, des outils, des groupes de discussion et divers moteurs de recherche. Le site offre la possibilité de faciliter les communications et l'échange d'information au sein de l'Armée de terre, dans le cadre du Programme de soutien au commandement. C'est un excellent système de recherche qui favorise le développement d'une organisation apprenante.



http://armyonline.army.mil.ca

Sites Web du MDN

Ministère de la Défense nationale / Forces canadiennes http://v

Nouvelles de l'Armée

• Insignes de grade et de fonction des Forces canadiennes

• Ressources humaines — Civils [SMA(RH-Civ)]

Ressources humaines — Militaires [SMA(RH-Mil)]

QGDN — Services de soutien partagés [SMA(Fin SM)]

• Vice-chef d'état-major de la Défense

http://www.forces.ca/

http://www.army.gc.ca

http://www.forces.gc.ca/site/Community/Insignia/index_f.htm

http://hr.d-ndhq.dnd.ca/hrciv/fr/home_f.asp

http://hr3.ottawa-hull.mil.ca/frgraph/milhome_f.asp

http://admfincs.mil.ca/organiz/SSS/intro_f.asp

http://vcds.dwan.dnd.ca/alphaindex/intro_f.asp

Sites Web des syndicats

• Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC)

Union des employés de la Défense nationale (UEDN)

Alliance de la Fonction publique du Canada (ALFPC)

http://www.pipsc.ca/francais/index.html

http://www.unde-uedn.com/francais/whatsnew/

http://www.psac.com/home-f.shtml

Sites Web du gouvernement fédéral

Gouvernement du Canada

Publiservice

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

• Commission de la fonction publique du Canada

Bureau du Conseil privé

Ma source RH

Réseau du leadership

• École de la fonction publique du Canada

http://www.gc.ca/main_f.html

http://publiservice.gc.ca/menu_f.html

http://www.tbs-sct.gc.ca/

http://www.psc-cfp.gc.ca/index_f.htm

http://publiservice.pco-bcp.gc.ca

http://www.myhr.gc.ca

http://leadership.gc.ca/menu_f.asp

http://www.myschool-monecole.gc.ca

Annexe B

Sigles et acronymes d'usage courant au MDN et dans le CFT

<u>A</u>		CCID	Comité consultatif de l'industrie de la Défense
AAR AB	Achats axés sur les résultats Arme blindée	CCIR	Comité des capacités interarmées requises
ABCA	États-Unis, Grande-Bretagne, Canada, Australie	CEM	Chef d'état-major
ACEMAT	Chef d'état-major adjoint	CEMA	Chefs d'état-major des armées
ACLIVIAI	de l'Armée de terre	CEMAT	Chef d'état-major de l'Armée de terre
ADP	Approbation définitive de projet	CEMD	Chef d'état-major de la Défense
AF	Année financière	CEMFA	Chef d'état-major de la Force aérienne
AN	Approvisionnement national	CEMFM	Chef d'état-major de la Force maritime
AP	Administrateur de projet	CEPPM	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire
APP	Approbation préliminaire de projet	CFA	Conseil des Forces armées
ARC	Aviation royale du Canada	CFP	Commission de la fonction publique
ARTIL	Artillerie	CFT	Commandement de la Force terrestre
ASAFC	Amélioration du système	CGD	Comité de gestion de la Défense
	d'approvisionnement des Forces canadiennes	CI	Centre d'instruction
_		CIC	Centre d'instruction au combat
В		CLRA	Centre des leçons retenues de l'Armée
BC/BPR	Bureau consultatif/Bureau de première responsabilité	Cmdt	Commandant
ВСР	Bureau du Conseil privé	COCIM	Coopération civilo-militaire
BFC	Base des Forces canadiennes	COMAR	Commandement maritime
BGP	Bureau de gestion de projet	СР	Chef de projet
BNATK	Bureau de gestion de projet Bureau de numérisation de l'Armée	CPC	Centre de parachutisme du Canada
	de terre à Kingston	CSAT	Centre de simulation de l'Armée de terre
BPR	Bureau de première responsabilité	CS Ex	Chef — Services d'examen
BVG	Bureau du vérificateur général	CTSE	Champs de tir et secteurs d'entraînement
C Air	Commandement aérien	D	
C de C	Chef de cabinet	DCIT	 Directeur — Commandement
CAA	Conférence des armées des Amériques	DCH	et information terrestre
CAC	Centre d'apprentissage et de carrière	DDOFT	Directeur — Disponibilité
CANEX	Économats des Forces canadiennes	5545	opérationnelle de la Force terrestre
CANUS	Canada — États-Unis	DEAT	Directeur de l'environnement de l'Armée de terre
CC	Cahier des charges	DGGPEA	Directeur général — Gestion du
CCEM	CCEM Centre canadien d'entraînement		programme d'équipement aérospatial

aux manoeuvres

DGGPEM	Directeur général — Gestion du programme d'équipement maritime	GPE	Gestion du programme d'équipement
DGGPET	Directeur général — Gestion du	GPFC	Grand prévôt des Forces canadiennes
DGPII	programme d'équipement terrestre	GSC	Groupe de soutien canadien
DUPII	Directeur général — Programmes internationaux et industriels	ı	
DGSPE	Directeur général — Services des programmes d'équipement	INF	Infanterie
DI	Direction de l'instruction	OIN	Organisation internationale de normalisation
DIAT	Direction de l'instruction de l'Armée de terre	ITAR	International Traffic in Arms Regulations (Règlement américain)
DIFT	Directeur — Infrastructure de la Force terrestre	.I	negulations (neglement americani)
DMPS	Diversification des modes de prestation des services	JAG	Juge-avocat général
DN	Défense nationale	1	
DOAD	Directives et ordonnances administratives de la Défense	LR	Leçons retenues
DP	Directeur de projet	R.A	
DPQ	Questionnaire pour les plans de Défense (OTAN)	M	M. I.
	de Defense (OTAN)	Mandat MC	Mandat Mémoire au Cabinet
E		MDN	Ministère de la Défense nationale
ÉU.	États-Unis	IVIDIN	Ministere de la Derense nationale
E ³ plus 1	Énergie, Excellence, Enthousiasme et Éthique	NDO	N. IZ. I.
EBGI	Équipe chargée des besoins en gestion de l'information	NBC NGC	Nucléaire, biologique et chimique Norme générale de classsification
EBO	Énoncé des besoins opérationnels	NORAD	Défense aérospatiale de l'Amérique du Nord
EE	Équité en matière d'emploi		au Nora
EFME	Entraînement de forces militaires étrangères	0	
ETP	Équivalent temps plein	OEM	Officier d'état-major
ETS	Enveloppe des traitements et salaires	ONU	Organisation des Nations Unies
_		Ops	Opérations
<u>F</u>		OPSEC	Sécurité des opérations
F & E	Fonctionnement et entretien	OPSPSY OTAN	Opération psychologique Organisation du Traité
FC	Forces canadiennes	OTAN	de l'Atlantique Nord
G		Р	
G&C	Groupes et commandements	- РА	Plan d'activités
GCC	Guerre du commandement et du contrôle	PAE	Programme d'aide aux employés
GE	Guerre électronique	PAPS	Système de programmation échelonnée des armements (OTAN)
GI/TI	Gestion de l'information / Technologie de l'information	PE	Protocole d'entente
		i de la companya de	

PEM	Programme environnemental du Ministère	SM	Sous-ministre
PILT	Plan d'investissement à long terme	SMA (AP)	Sous-ministre adjoint (Affaires publiques)
PMOP	Plan de mise en oeuvre du projet	SMA (BPIEPC)	Sous-ministre adjoint (Bureau de
PSD	Programme des services de la Défense		la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile)
PSF	Plan de soutien de la flotte	SMA (Fin SM)	Sous-ministre adjoint
QGDN	Quartier général de la Défense nationale	31417 (1111 3141)	(Finances et Services ministériels)
QGFT	Quartier général de la Force terrestre	SMA (GI)	Sous-ministre adjoint (Gestion de l'information)
R		SMA (IE)	Sous-ministre adjoint (Infrastructure et Environnement)
RAC/RAM	Révolution dans les activités	SMA (Mat)	Sous-ministre adjoint (Matériel)
	commerciales / Révolution dans	SMA (Pol)	Sous-ministre adjoint (Politique)
RD	les affaires militaires	SMA (RH-Civ)	Sous-ministre adjoint
RE	Rapport de décisions		(Ressources humaines — Civils)
RED	Réaménagement des effectifs Réseau étendu de la Défense	SMA (RH-Mil)	Sous-ministre adjoint (Ressources humaines — Militaire)
RH	Ressources humaines	SMA (S&T)	Sous-ministre adjoint
RID	Réseau d'information de la Défense	6057	(Science et Technologie)
RPGP	Ressources en personnel pour	SOFT	Secteur de l'Ouest de la Force terrestre
RPP	la gestion de projets Rapport sur les plans et les priorités	SPRR	Structure de planification, de rapport et de responsabilisation
RQD	Réunion quotidienne de la direction	SQFT	Secteur du Québec de la Force terrestre
RSN	Recherche et sauvetage national	SRT	Structure de répartition du travail
S		Т	
SAFT	Secteur Atlantique de la Force terrestre	TAC	Tactique
S & T	Science et Technologie	TPSGC	Travaux publics et Services
SCEMD	Sous-chef d'état-major de la Défense		gouvernementaux Canada
SCFG	Système de comptabilité financière	U	
	et de gestion	UNN	Unité nationale
SCFT	Secteur du centre de la Force terrestre	USS	Unité de soutien de secteur
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor		
SDIFT	Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre	V	
SDS	Stratégie du développement durable	VCEMD	Vice-chef d'état-major de la Défense
Sec EMAT	Secrétariat de l'état-major de l'Armée de terre		
SGD	Système de gestion des dépenses		
SGE	Système de gestion de l'environnement	Pour d'autres sigles et acronymes courants et utile http://vcds.mil.ca/dgsp/dmsmanual/abbreviations/intro_f.asp	
SIF	Stratégie d'information financière		
SISAM	Système d'information — Soutien et acquisition du matériel		
SM délégué	Sous-ministre délégué		
		1	

Annexe C

Définitions de termes militaires et civils

Bataillon (bon) - Régiment (régt)

Unité de combat comprenant de quatre à six compagnies, escadrons, batteries ou commandos, dont l'effectif est de 600 à 1 000 personnes, à l'exception des régiments du Génie qui en compte de 300 à 400.

Achats axés sur la rentabilité (AAR)

Les méthodes d'achat axées sur la rentabilité (AAR) sont une réponse directe à un besoin établi de mettre au point de nouveaux processus d'approvisionnement et de traitement qui répondent aux préoccupations à l'égard de l'efficience et de l'efficacité. Les AAR modifient fondamentalement la façon de définir ces exigences, de solliciter et d'évaluer les fournisseurs et de gérer les attentes relatives aux projets de manière en à garantir le succès. Ils englobent les principes, les pratiques et les outils prévus dans le Cadre amélioré pour la gestion (CAG) et se définissent comme étant une approche de valeur ajoutée pour acquérir et mettre en œuvre des solutions administratives à l'égard des projets de TI/IS qui comportent habituellement d'importants risques.

Brigade (bde)

Trois ou quatre bataillons des armes de combat — habituellement deux bataillons d'infanterie, un bataillon blindé et un bataillon d'artillerie — ainsi qu'un régiment du Génie, un bataillon des services et de groupes de services de soutien intégré (transmissions, hélicoptères, ambulance de campagne, police militaire, etc.) de la taille d'un peloton ou d'un escadron. Effectif de 4 000 à 6 000 personnes.

Compagnie (cie) — Escadron (esc) — Batterie (bie)

Sous-unité régimentaire d'environ 100 à 400 personnes. L'Infanterie compte quatre compagnie de carabiniers, le Corps blindé a quatre escadrons de chars de bataille, et l'Artillerie dispose de quatre batteries de tir.

Réseau étendu de la Défense (RED)

Le Réseau étendu de la défense (RED) est une infrastructure informatique/de transmission de données commune qui rend possible l'interconnexion des réseaux locaux (RL) et métropolitains (RM) hétérogènes du ministère de la Défense nationale (MDN). Une connexion au RED permet un accès transparent aux différentes applications ministérielles, comme le Réseau d'information de la Défense (RID), Peoplesoft, le Système de comptabilité financière et de gestion (SCFG) et l'ASAFC. Toutefois, le mandat du RED s'accroît afin de soutenir l'augmentation constante du trafic opérationnel.

Division (div)

Deux ou trois brigades principalement composées de blindés ou d'infanterie, services de soutien intégré et appui d'artillerie et d'aviation. La taille de la division varie selon son type, habituellement entre 8 000 et 12 000 personnes.

Année financière (AF)

Période comptable généralement constituée de 12 mois consécutifs. L'année financière du gouvernement fédéral et des provinces va du 1^{er} avril au 31 mars.

Garnison

Troupes placées dans une forteresse, une ville, etc., afin d'en assurer la défense. Toutes les unités rattachées à une base ou à un secteur pour l'exploitation et l'entretien d'installations.

Plan d'investissement à long terme (PILT)

Plan approuvé par le Conseil du Trésor qui établit, pour l'ensemble ou une partie d'un programme d'immobilisations, les stratégies et les objectifs d'investissement à long terme, un cadre analytique pour la sélection et l'évaluation des projets d'immobilisations, des méthodes pour déterminer les niveaux budgétaires appropriés pour la durée du plan, une liste préliminaire des projets sélectionnés et leur calendrier, et toute autre disposition approuvée relative au programme (par exemple, le niveau de délégation pour l'approbation des projets d'immobilisations ou des catégories de projets d'immobilisations).

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est une alliance de 26 pays d'Amérique du Nord et d'Europe engagés à respecter les objectifs du Traité de l'Atlantique Nord signé le 4 avril 1949. Conformément au Traité, le rôle fondamental de l'OTAN consiste à sauvegarder la liberté et la sécurité de tous ses membres par des moyens politiques et militaires. L'OTAN joue un rôle de plus en plus important dans la gestion des crises et le maintien de la paix.

Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD)

Le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord est une organisation binationale canado-étatsunienne chargée de l'alerte aérospatiale et du contrôle aérospatial de l'espace aérien de l'Amérique du Nord et de l'alerte en cas d'attaque. L'alerte aérospatiale comprend ce qui suit : surveiller l'espace aérien pour détecter les objets artificiels, détecter et confirmer toute attaque contre l'Amérique du Nord, que ce soit par des avions, des missiles ou des engins spatiaux, et donner l'alerte, et ce, par l'entremise d'arrangements de soutien mutuels ou d'autres commandements. Le contrôle aérospatial comprend la défense de la souveraineté aérienne et de l'espace aérien du Canada et des États-Unis.

Peloton (pon) — Troupe (tp)

Les pelotons sont des sous-unités de compagnie, tandis que les troupes sont des sous-unités d'escadron ou de batterie. Chaque sous-unité compte habituellement de 20 à 34 personnes — les pelotons sont plus grands que les troupes — et quatre véhicules.

Révolution dans les affaires militaires (RAM)/Révolution dans les affaires commerciales (RAC)

L'élément central de ce concept est que les progrès technologiques mèneront à des changements fondamentaux dans la façon dont les forces armées sont structurées, entraînées et équipées, ce qui transformera complètement la nature de la guerre.

Section (son)

Plus petite sous-unité constituée. Selon leur type, un peloton/une troupe comporte de trois à cinq sections. Les sections de l'infanterie sont les plus grandes; elles comptent de 10 à 12 militaires. La taille des sections de services de soutien et de bataillon de services peut être plus grande, comme c'est aussi possible pour les pelotons et les compagnies.

Unité

Corps individuel des Forces canadiennes, constitué conformément à l'article 17 de la *Loi sur la Défense nationale*, et personnel et matériel correspondant.

Nations Unies (ONU)

Organisation internationale créée en 1946 par la Charte de San Francisco, pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. La Charte est un traité entre États qui sont soit membres fondateurs ou pays admis. Les institutions de l'ONU sont financées par des États membres en fonction de leur capacité de paiement. Son siège social se trouve à New York.